MAUGES COMMUNAUTÉ

CONSEIL COMMUNAUTAIRE - SÉANCE DU 23 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le 23 septembre à 18h30, les conseillers de la Communauté d'agglomération « Mauges Communauté » légalement convoqués, se sont réunis au siège de Mauges Communauté, salles Loire et Moine, Commune déléguée de Beaupréau à Beaupréau-en-Mauges, sous la présidence de Monsieur Hervé MARTIN, Président.

Étaient présents :
BEAUPRÉAU-EN-MAUGES : Régis LEBRUN – Erlé COUVRAND - Christian DAVY – Sonia FAUCHEUX - Martine GALLARD – Brigitte JAROUSSEAU - Elsa JOSSE – Jean-Michel MARY - Thierry MERCERON.

CHEMILLÉ-EN-ANJOU : Hervé MARTIN - Sophie BIDET-ENON - Anne-Rachel BODEREAU – Pascal CASSIN – Nadège DAVID - Salète DILLIEUX - Luc PELÉ - Yann SEMLER-COLLERY.

MAUGES-SUR-LOIRE : Gilles PITON – Sandra BELLANGER - Yannick BENOIST - Anne-Françoise CADIOT-OGER - Gaëtane GABORY - Jacques de MAISONNEUVE - Nadège MOREAU.

MONTREVAULT-SUR-ÈVRE : Thierry ALBERT – Dominque AUDOIN – Michel BRUNEAU – Lydia CHOQUET - Laurent HAY - Catherine LEFEUVRE - Sophie SOURICE.

ORÉE-D'ANJOU : Teddy TRAMIER - Isabelle BILLET – Philippe GILIS - Claude GUIMAS – Céline PIGRÉE - Lydie PINEAU.

SÈVREMOINE : Richard CESBRON - Aglaé de BEAUREGARD - Sébastien DESSEIN – Alexandre de FRAISSINETTE - Geneviève GAILLARD - Gautier GIRARD - Marie-Annick RENOUL – Isabelle SUTEAU.

Nombre de présents : 45.

Pouvoirs : Monsieur Vincent BLANCHARD donne pouvoir à Monsieur Richard CESBRON – Monsieur Guillaume SALLÉ donne pouvoir à Madame Lydie PINEAU.

Nombre de pouvoirs : 2.

Étaient excusés : - Vincent BLANCHARD - Céline BONNIN - Bruno HOUET - Guillaume SALLÉ.

Nombre d'excusés : 4.

Secrétaire de séance : Monsieur Alexandre de FRAISSINETTE.

Accusé de réception en préfecture
049-200060010-20260923-C2026-09-23-03-DE
Date de réception préfecture : 29/09/2026

Délibération N°C2026-09-23-03

Rapport d'activités 2025.

EXPOSÉ :
Monsieur le Président expose :
En application de l'article L.5211-39 du Code général des collectivités territoriales, le rapport d'activités 2025 de Mauges Communauté a été dressé pour être communiqué à l'ensemble des Maires de l'agglomération pour une information à leur Conseil municipal.

Ce document retrace les actions menées au cours de l'exercice 2025 au titre des politiques et services portés par Mauges Communauté. L'année 2025 a confirmé l'importance d'un ancrage local fort, garant d'une action publique conduite au plus près des besoins des habitants. Dans ce cadre, plusieurs actions marquantes ont été menées : les 15e Rencontres nationales TEPOS accueillies à Chemillé-en-Anjou, qui ont placé les Mauges sous les projecteurs de la transition énergétique, la finalisation du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et du Plan Local de l'Habitat (PLH), ainsi que le développement de projets comme les ombrières photovoltaïques et la Plateforme Alimentaire des Mauges. L'ensemble de ces initiatives traduit l'ambition d'un territoire rural dynamique, solidaire et innovant, portée par l'implication des équipes et des partenaires.

Il est proposé que Le Conseil d'agglomération prenne acte de ce rapport.

Le Conseil d'agglomération :
Vu l'article L.5211-39 du Code général des collectivités territoriales ;
Vu le rapport d'activités 2025 ci-annexé ;
Vu l'avis favorable du Bureau d'agglomération du 9 septembre 2026 ;
Après en avoir délibéré, à l'unanimité (une (1) abstention : Monsieur Alexandre de FRAISSINETTE) :

DÉCIDE :

Article unique : De prendre acte du rapport d'activités 2025 de Mauges Communauté.

Le Président,
Hervé MARTIN

MAUGES COMMUNAUTÉ 49600 BEAUPREAU-EN-MAUGES

Accusé de réception en préfecture
049-200060010-20260923-C2026-09-23-03-DE
Date de réception préfecture : 29/09/2026